



BENJOIN

Nom local : benjoin, benjoin pays, bois de benzoin

Nom scientifique : *Terminalia bentzoë*

Famille : Combrétacées (comme le Badamier)

Type de forêt : Savane et forêt semi-sèche

Distribution : Endémique des Mascareignes

Description : C'est un arbre pouvant atteindre 20 à 30 mètres de haut. A l'état juvénile, ses feuilles sont allongées, fines et rougeâtres tandis qu'à l'état adulte, elles sont plus larges et de coloration verte. Ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre et ses fruits légèrement aplatis et entourés par une fine membrane.

Utilisation : le benjoin qui a servi au reboisement des parties basses de l'île est aussi réputé pour ses propriétés médicinales dans les tisanes contre le refroidissement.

Remarque : le benjoin a marqué certains espaces géographiques de l'île en y laissant son nom : le Bras de Benjoin dans le cirque de Cilaos et la Pente de Benjoin aux Avirons.



BOIS DE JUDAS

Nom local : bois de Judas, bois de fer jaune

Nom scientifique : *Cossinia pinnata*

Famille : Sapindacées (comme le Letchi)

Type de forêt : Forêt semi-sèche

Distribution : Endémique des Mascareignes

Description : Cet arbre qui peut atteindre 10 mètres de haut vit sur les pentes et dans les ravines. Il se distingue par son écorce jaunâtre et ses feuilles composées de 2 ou 3 folioles rousses légèrement duvetées sur le dessous et avec une nervure centrale dorée. En juillet, il se pare de fleurs blanches, réunies en grappes aux terminaisons des branches et qui sont appréciées des abeilles. Quant à ses fruits, petits et de forme arrondie, ils se terminent en pointe.

Utilisation : Adulte, le bois de Judas, de teinte rouge, est utilisé en ébénisterie. Les tisaneurs font usage de ses propriétés médicinales dans les tisanes anti-asthmatique.

Remarque : Son nom « bois de Judas » synonyme de duperie, lui a été donné après qu'on ait essayé de le revendre en guise de bois de fer blanc.



BOIS DE JOLI CŒUR

Nom local : bois de joli cœur, bois de mangue marron, bois de carotte

Nom scientifique : *Pittosporum senacia*

Famille : Pittosporacées

Type de forêt : du littoral à la limite de la forêt de Bois de couleur.

Distribution : Endémique des îles de La Réunion et de Maurice

Description : Le bois de joli cœur est un arbuste pouvant mesurer 4 à 5 mètres de haut. Ses feuilles regroupées au sommet des petites branches sont ovales et à nombreuses nervures tressées visibles sur la face inférieure. Elles peuvent être ondulées sur les bords et lorsqu'on les écrase, elles dégagent une forte odeur de mangue-carotte. La floraison du bois de joli cœur se situe entre octobre et novembre. Ses fleurs de petite taille sont blanches et sont regroupées à l'extrémité des branches. Ses fruits sont jaunes orangés.

Utilisation : Dotées de propriétés médicinales, ses feuilles sont utilisées contre les maladies liées au cœur.

Remarque : A maturité son fruit orangé s'ouvre sur un cœur rouge, ce qui lui a valu son nom de « joli cœur ».



BOIS DE GAULETTE

Nom local : bois de gaulette

Nom scientifique : *Doratoxylon apetalum*

Famille : Sapindacées (comme le Letchi)

Type de forêt : du littoral à la limite de la forêt de bois de couleur.

Distribution : Indigène dans le Sud ouest de l'océan Indien

Description : C'est un arbuste qui peut atteindre 12 mètres de hauteur. Ses feuilles sont composées de 6 à 8 folioles. Ses fleurs dorées, sont regroupées en masses compactes. Ses fruits de la taille d'un petit jujube à la base pointue sont de couleur verte violette et noire comme un jambon quand ils sont mûrs.

Utilisation : Le bois de gaulette sert à la fabrication des manches d'outil (pioche, pelle) ; son bois de bonne qualité ne provoque pas d'irritation lors du frottement avec la peau. Les tisaneurs l'utilisent dans des préparations médicinales contre les rhumatismes et le tambave.

Remarque : L'utilisation d'un bâton en bois de gaulette d'une longueur de 5 mètres est à l'origine de l'unité servant à mesurer les terrains à La Réunion, d'où l'expression créole : « in gaulet' la ter ».

LEXIQUE :

Plantes indigènes : ce sont des espèces qui étaient présentes avant l'arrivée de l'homme.

Plantes endémiques : ce sont des espèces que l'on ne trouve que dans une région donnée.

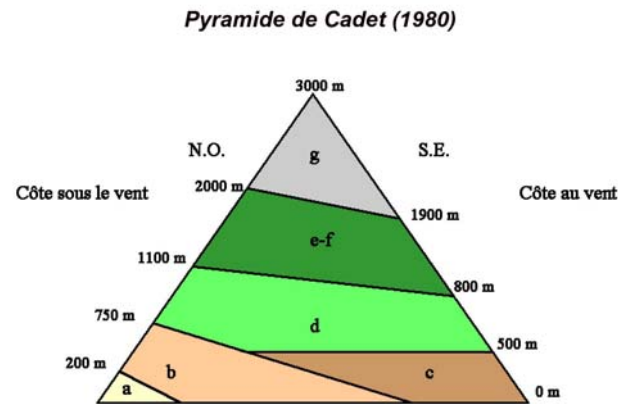
Plantes introduites ou exotiques : ce sont des espèces amenées par l'homme.

Foliole : partie du limbe d'une feuille composée.

Limbe : partie plate et large de la feuille.

Tambave : diarrhée du nourrisson.

ZOOM SUR L'ÉTAGEMENT DE LA VÉGÉTATION DE LA CÔTE SOUS LE VENT :



- a) Forêt semi-sèche à lataniers : du littoral jusqu'à 200m
- b) Forêt semi-sèche de basse altitude : de 200 à 750 m
- d) Forêt de bois de couleurs : de 750 à 1100 m
- e-f) Forêt humide et tamarinaie : de 1100 m à 2000 m
- g) Végétation altimontaine : à partir de 2000 m

Parc national de La Réunion
Secteur Ouest

8, rue François de Mahy
97426 Trois-Bassins

Tél. : 0262 27 37 80 – Fax : 0262 34 63 41

Réalisation et crédit photos : C. ARTHEMISE, JP ANTONIAMA, JC GARCIA



Parc national de La Réunion Semaine du développement durable 2009

Le Parc national de La Réunion, créé le 5 mars 2007 est un espace protégé qui couvre 42 % de la surface de l'île.

Dans cet espace exceptionnel appelé « le cœur » on distingue les zones suivantes :

- **un cœur naturel,**
- **un cœur habité,** qui englobe les îlets de Mafate et celui des Salazes,
- **un cœur cultivé,** qui représente des enclaves à vocation agricole, sylvicole ou pastorale.

Les missions du Parc sont les suivantes :

- préserver, sauvegarder et valoriser les patrimoines naturel et culturel
- accueillir, informer et sensibiliser le public
- partager et enrichir les connaissances
- accompagner les projets de développement durable
- animer le réseau des acteurs de l'environnement

Une réglementation particulière est appliquée au sein du cœur du Parc national, comme :

- ne pas faire de feu,
- ne pas cueillir de plantes,
- ramener ses déchets même biodégradables

Cette plaquette idéale pour le sac à dos vous permettra d'identifier quatre plantes originelles de La Réunion faisant partie de notre patrimoine naturel et culturel.

Attention : l'utilisation mal maîtrisée des plantes indigènes à propriété médicinale peut avoir d'une part des conséquences sur la santé et d'autre part nuire à la plante elle-même. Les plantes sont nos amies, respectons-les.

« Not' île, not' parc, not' fierté »